Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 74 (1938)

Heft: 42

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXIVe ANNÉE — N° 42 26 NOVEMBRE 1938

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *S. P. R. et Almanach Pestalozzi.* — VAUD : *Candidature au C. C.* — *Assurances.* — *Nécrologie.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Convocations.* — *Promesses et réalités.* — U. I. P. G. — DAMES : *Réunion familière.* — *Nos traitements.* — NEUCHATEL : *Journée annuelle de l'Association des maîtres de culture physique.* — *Un abus.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : ADOLPHE ISCHER : *Leçon-type destinée à faire connaître Pro Juventute à nos élèves.* — G. W. : *Cours de chant 1938 à Morges.* — INFORMATIONS : H. COEYTAUX : *Association antialcoolique du corps enseignant genevois.* — L'ECOLE ET LA NATURE : J. SIMONET : *Comment les animaux de nos pays passent la mauvaise saison.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE ROMANDE ET ALMANACH PESTALOZZI

Grâce aux arrangements intervenus pour la publicité dans l'*Educateur* pendant les années 1937 à 1940, la librairie Payot peut continuer à verser l'allocation annuelle de 500 fr. en faveur de la caisse de secours de la S. P. R. Nous avons pris, en contre-partie, l'engagement de faciliter, dans la plus large mesure, la diffusion auprès de nos membres de l'« Almanach Pestalozzi ».

A côté de tout ce que cette publication contient de récréatif, ses concours ont une valeur éducative certaine par leur appel à l'initiative. Le contenu varié et riche de l'« Almanach Pestalozzi » en fait une petite encyclopédie de l'écolier romand.

Par suite de nos arrangements avec l'éditeur, nous sommes en mesure de livrer, au prix de 2 fr., un exemplaire de l'« Almanach Pestalozzi » destiné à l'usage personnel de chacun de nos membres.

L'envoi à l'examen est coûteux et compliqué. Aussi, pour simplifier la procédure, voulons-nous engager ceux de nos membres qui veulent se procurer l'« Almanach Pestalozzi » à le commander auprès de notre administration en utilisant à cet effet le bulletin de versement au compte de chèques postaux II 6600, annexé à ce numéro ; la commande peut être inscrite au verso du bulletin ; les exemplaires commandés seront expédiés sans délai.

Nous croyons devoir insister auprès de nos membres pour qu'ils fassent un large usage de l'offre spéciale de l'« Almanach Pestalozzi » et témoignent ainsi combien nous apprécions le geste de l'éditeur à l'égard de notre caisse de secours.

VAUD CANDIDATURE AU COMITÉ CENTRAL

Dans sa séance du 12 novembre, la section de Grandson a désigné M. Edouard Besse, instituteur primaire supérieur à Grandson, comme candidat au C. C. LE COMITÉ.

ASSURANCES

Avenches. — Au cours de sa séance d'automne, la section d'Avenches a discuté d'une assurance-accidents (scolaire et extra-scolaire) du corps enseignant. Des propositions faites par les sociétés X et Y il appert qu'on peut s'assurer pour tous accidents et toucher des indemnités pour décès, invalidité ou journalières, moyennant une prime de... *M. Payot* a proposé quelque chose de mieux : « **Créer un contrat collectif pour tout le corps enseignant** nous donnant une indemnité journalière assez forte pour payer traitement médical, séjour hôpital ou clinique, convalescence, éventuellement remplaçant ».

Cette question pouvant intéresser tous les collègues, nous pensons bien faire de vous la transmettre ici. Qu'en dites-vous ? Qui se joindrait à nous pour demander au Comité central de s'occuper de la chose ? J. CY.

* * *

Nos collègues d'Avenches semblent ignorer que la question « Assurance collective » a préoccupé à maintes reprises la S. P. R. et le C. C. de la S. P. V.

En 1923 (voir *Bulletin* du 26 mai 1923), la S. P. R. passait contrat avec les compagnies d'assurances Zurich et Winterthour pour une *convention de faveur* (rabais 5 % sur les primes) qui permet à ses membres de conclure à bon compte des assurances personnelles pour accidents professionnels et non-professionnels.

Du contrat, nous extrayons :

		Exemples.	Prime annuelle en cas de paiement	
Mort	Invalidité	Allocation journalière	en rente de l'indemnité	capital ou rente pour invalidité
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
5 000	10 000	5.—	17,60	18,55
10 000	30 000	10.—	40,40	43,25
—	50 000	—	26,15	30,90

L'extension de l'assurance à des risques spéciaux (bicyclette, moto, automobile, ski, luge, alpinisme, etc.), comporte l'application de suppléments de primes, pour lesquels le rabais de 5 % est également accordé.

Le 21 janvier 1936, le C. C., par lettre circulaire envoyée à tous les membres de la S. P. V., attirait leur attention sur la valeur d'une telle assurance. De cette circulaire, nous rappelons :

« L'art. 62 de la loi sur l'instruction publique dit ceci : *Si un*

membre du personnel enseignant est empêché de remplir ses fonctions par suite de maladie, il a droit à un traitement pendant six mois, au maximum, sur une période de trois ans. »

« Jusqu'à présent, les *accidents* ont été considérés comme maladie... Lorsqu'un membre du corps enseignant était accidenté, il recevait son traitement et les frais de remplacement étaient supportés par la commune....

» Jusqu'à maintenant, il n'y a eu entre les communes et leurs instituteurs que quelques litiges, provoqués par les accidents. Mais les accidents de ski, de montagne et de motocyclette deviennent de plus en plus nombreux. C'est pourquoi nous avons pensé à ceux qui s'exposent d'une façon spéciale : nous leur conseillons vivement de contracter une assurance contre les accidents, couvrant tous les risques qu'ils encourent, avec une indemnité journalière suffisante pour pouvoir payer les *frais de remplacement* au cas où la commune ne serait pas obligée de le faire.

» D'autre part, il y a la grande majorité des membres du corps enseignant qui ne pratique pas de sports violents. Ces collègues sont donc couverts par l'art. 62 de la loi, pour une durée de six mois sur trois ans. Malgré cela, un certain nombre d'entre eux ont tout de même contracté une assurance contre les accidents... »

Créer un contrat collectif pour tout le corps enseignant, comme le propose la section d'Avenches, serait certes à désirer. Pour diverses raisons, nous nous trouvons devant une impossibilité ; notre caissier, M. Grobéty, sait ce qu'il faut de patience, de persuasion, de menaces même, pour faire rentrer la cotisation annuelle de 20 francs. Que serait-ce si une prime d'assurance venait s'y ajouter ! Du reste, chacun est libre, on ne peut obliger personne.

Plus que jamais, la question de l'assurance-accidents est à l'ordre du jour ; aussi engageons-nous tous les membres de la S. P. V., qui ne l'ont déjà fait, à y songer sérieusement. Ch. G.

NÉCROLOGIE

† **Ludim Lugrin.** En août dernier, on rendait à Nyon les derniers honneurs à Ludim Lugrin, lequel avait enseigné plusieurs années dans cette ville et où il put jouir d'une longue retraite.

† **Clémence Wiedmer-Vonnez.** Brevetée en 1884, Mme Clémence Wiedmer est décédée à Yvonand dans sa 73e année. Après divers remplacements, elle fut nommée au bord du lac de Neuchâtel en 1891 ; elle y fonda un foyer et enseigna jusqu'au début de 1922, date où elle donna sa démission après trente-huit années de bons et loyaux services.

† **Alexis Reymond.** Après avoir enseigné à Arnex sur Orbe, Alexis Reymond était nommé à Morges en 1886. Doué d'une vive

intelligence, il donna toutes ses forces à sa classe et à la ville de Morges ; il fut un modèle de travail, un exemple. En 1922 sonnait pour lui l'heure de la retraite.

Au début de novembre la population de Morges et des environs, de nombreux collègues l'accompagnaient à sa dernière demeure. A sa fille, notre collègue, aux siens, qui soignèrent avec tant de dévouement leur cher malade immobilisé depuis de longues années, nous présentons nos sentiments de profonde sympathie. Ch. G.

Alexis Reymond fut rédacteur de la partie pratique de notre *Educateur*. C'était en 1899. L'*Educateur* prit à ce moment un essor remarquable. Les deux journaux pédagogiques vaudois, l'*Ami des Instituteurs* et l'*Ecole* avaient cessé de paraître. F. Guex, directeur des Ecoles normales, devenait le rédacteur en chef et c'est alors que commença une des périodes les plus fécondes de notre feuille pédagogique. La partie rédigée par A. Reymond est goûtée de tous les instituteurs ; elle applique avec beaucoup d'à-propos les doctrines pédagogiques exposées dans la partie générale, l'enseignement éducatif, dont F. Guex s'était fait l'apôtre, est à la base de toutes les leçons et de toutes les disciplines. A. Reymond a droit à la reconnaissance de la S. P. R. *Réd.*

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

CONVOCATION

Lundi 28 novembre, à 16 h. 45, *Café Lyrique*, boulevard du Théâtre.

Réunion de la Commission A. (Préparation civique de la jeunesse suisse.)

Composition de la Commission : voir *Bulletin*, N° 40. A. L.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 30 novembre, à 17 h., *Café de la Terrasse*, Longemale.

A l'ordre du jour :

Attitude du Conseil d'Etat vis-à-vis de nos traitements.

Chers collègues, ainsi que vous pouvez le lire ci-dessous. le Conseil d'Etat envisage le *statu quo* pour 1939... Venez nombreux mercredi, entourer votre Comité et lui apporter vos suggestions. *Le Comité.*

PROMESSES ET RÉALITÉS

Dans un article précédent, nous laissions planer un certain doute quant à la réalisation des promesses du Conseil d'Etat, relatives au rétablissement des salaires dès 1939.

Hélas ! ces craintes n'étaient que trop fondées !

Le 27 octobre dernier, une délégation de la Fédération des fonctionnaires fut reçue par le président du Conseil d'Etat et notre ministre des finances. Elle comprenait des représentants de l'administration, de la police et du corps enseignant primaire et secondaire. L'élément féminin était représenté par Mme professeur Gos qui, très crânement, sut faire entendre la voix de nos collègues. M. Rey, président de la Fédération, rappela les promesses du Conseil d'Etat ; il souligna notamment qu'en ce qui concerne les impôts, les sommes budgetées sont depuis longtemps dépassées et que la ville de Genève s'apprête à supprimer toute retenue à son personnel.

Tour à tour, les délégués appuyèrent l'exposé de notre président et revendiquèrent le rétablissement des salaires.

M. le conseiller d'Etat Perréard déclara d'emblée qu'il était un fervent partisan du rétablissement des salaires, en stipulant toutefois qu'il faudra renoncer à l'égalité des salaires masculins et féminins.

Mais, après un long exposé de la situation financière de l'Etat, il nous informa qu'il ne fallait pas songer à une amélioration pour 1939. M. le président Picot appuya l'exposé de son collègue et arriva aux mêmes conclusions.

Nous déclarâmes alors que nous ne pouvions nous déclarer satisfaits et que nous ferions connaître à nos associations le résultat de cette entrevue. Il va sans dire que nous n'allons pas enregistrer purement et simplement ces déclarations officielles. Une action doit être tentée sans retard auprès de la commission du budget. Notre situation l'exige et nous faillirions à notre devoir si nous ne faisions pas cette démarche qui s'impose. L. S.

U. I. P. G. — DAMES

Le Comité, désireux de grouper dans une réunion familière les membres des deux sections, dames et messieurs, de l'U.I.P.G., de l'Amicale des écoles enfantines, et leur famille, organise, le *mercredi* 14 *décembre*, à l'Hôtel des Familles, un *souper d'Escalade*.

Le menu — 2 fr. 75, sans vin, service compris — et les renseignements pour l'inscription, seront communiqués dans le prochain *Bulletin*.

Réservez, toutes et tous, votre soirée du 14 décembre !

Le Comité.

NOS TRAITEMENTS

Nous avons lu avec étonnement, dans un quotidien de notre ville, la déclaration de M. Perréard, devant la commission du budget, que, lors d'une entrevue de la délégation de la Fédération avec le Conseil d'Etat, « les fonctionnaires se seraient montrés compréhensifs et n'auraient pas insisté ».

Les institutrices primaires, elles, en tous cas, ne comprennent pas que l'Etat continue à prélever 100 francs chaque mois sur leur traitement, et elles insistent pour que les salaires soient intégralement rétablis en 1939. J. B

NEUCHATEL

JOURNÉE ANNUELLE

de l'Association cantonale neuchâteloise des maîtres de culture physique.

Cette journée annuelle aura lieu le *samedi 3 décembre prochain, à La Chaux-de-Fonds.* Conne ses devancières, elle comprendra des leçons pour le degré moyen et supérieur, filles et garçons, un travail pratique des participants en deux groupes, l'assemblée administrative. Après un dîner en commun (prix 3 francs) à l'Hôtel de Paris, séance et démonstrations de jeux.

Tous les travaux auront lieu à la halle du gymnase. Les membres de l'association se feront un devoir de prendre part à cette journée. Les membres passifs ainsi que les membres du C. E. qui ne font pas encore partie de l'Association sont naturellement chaleureusement invités à prendre part à cette journée de démonstrations et de travail. Le Département de l'Instruction publique qui suit avec intérêt le travail utile de l'Association *a demandé le congé nécessaire aux Commissions scolaires pour les membres du C. E. qui prendront part à la journée.*

Les membres de l'Association sont instamment priés de faire parvenir leur bulletin d'inscription à *M. André Vuille*, Parc 91, *La Chaux-de-Fonds*, et les personnes qui désirent prendre le repas prévu peuvent s'inscrire jusqu'au 30 novembre à la même adresse.

Neuchâtelois du Bas, un effort, et tous à la journée cantonale !

B. GRANDJEAN.

UN ABUS

A plus d'une reprise, nous avons relevé que l'école est appelée sans répit à organiser ventes ou collectes en faveur d'œuvres philanthropiques ou patriotiques toutes dignes, nous le reconnaissons volontiers, de la sollicitude du public et du corps enseignant. Mais tout en louant sans réserve le mérite de ces entreprises, nous avons laissé entendre qu'elles devraient cesser de considérer nos classes primaires comme des bureaux de ventes que chaque œuvre de bienfaisance a pour ainsi dire le droit de mettre tout naturellement à réquisition. On a excédé les limites du temps et du dévouement que la philanthropie peut raisonnablement exiger de l'école. Nous ne parlons, bien entendu, que de l'école primaire souvent seule sollicitée dans des cas où la collaboration des classes secondaires et supérieures se justifierait.

Elle aurait, cependant, une tâche déjà suffisante si elle pouvait s'en tenir exclusivement aux œuvres dont l'activité touche au bien-être des enfants de son ressort. Et n'oublions pas que cette intervention charitable du maître primaire se traduit dans des cas assez nombreux par l'organisation de soirées qui, en dépit de toutes les précautions, empiètent sur le travail. Nous laissons dans l'ombre tout ce que ces branle-bas empruntent aux loisirs de l'impresario et de ses acteurs avec l'espoir que le public en a conscience, et sait à l'occasion témoigner de sa reconnaissance.

Cependant, pour en revenir aux ventes réitérées de brochures et d'insignes qui ont assailli nos classes ces derniers mois, il semble bien que le temps ne compte pas pour les solliciteurs. Ils ne se rendent sans doute pas compte non plus que le public constamment harcelé par nos petits limiers en arrive, de lassitude, à les éconduire avec ou sans commentaires et à les regarder, eux, leurs maîtres et l'école tout à la fois sous un jour défavorable. Peu à peu, si l'on continue à abuser, on tuera la poule aux œufs d'or tout en portant préjudice à des œuvres, telles que Pro Juventute, qui se réclament surtout de l'école primaire. Oeuvres pour lesquelles celle-ci doit mettre en réserve ses forces et sa sollicitude.

Pourquoi, d'autre part, tairions-nous que nombre de maîtres, dans l'état de saturation où nous sommes, se trouvent dans une situation désagréable ? Bien souvent, pour tenir compte des plaintes dont leurs élèves se font l'écho, ils renonceraient à mettre leur monde en campagne pour la chasse à l'obole. Mais, ce faisant, ils iraient à l'encontre d'une autorisation donnée par l'autorité, qu'ils indisposeraient avec ceux qui l'ont sollicitée. Aussi trouvent-ils plus sage de s'exécuter, et nous les comprenons.

En effet, il s'agit de bonnes œuvres dirigées par de braves gens qui s'emploient de leur mieux à soulager les maux du prochain, auxquels il paraît cruel de refuser un service, même en cas d'abus. Il le faut pourtant pour sortir du malaise que chacun ressent, mais que l'on hésite à dénoncer ouvertement, pour ne pas froisser des âmes généreuses.

Quelques manifestations, cependant, viennent de se produire. Notre Comité central a rompu une première lance en refusant, à l'œuvre des Lectures pour la jeunesse, de donner suite au projet d'organiser en sa faveur une collecte et une vente de brochures. Il en a coûté à nos dirigeants de prendre cette décision, et en compensation, ils ont proposé à nos sections de faire un don à l'œuvre en question. Toutes ont répondu à l'appel.

Dans notre assemblée du 22 octobre dernier, notre collègue, M. J.-H. Perrenoud, ému à bon droit des ventes qui se sont succédé récemment à brefs intervalles dans nos classes, a demandé que notre

Comité central et le Département de l'Instruction publique prennent en commun des mesures pour désigner les œuvres auxquelles l'école primaire pourra prêter son concours. Demande fort opportune approuvée à l'unanimité et acceptée par notre organe directeur pour examen.

Dès lors, et avant que celui-ci ait eu le temps de se concerter, nos élèves ont dû, une fois de plus, secouer le public pour la vente de l'insigne *In Memoriam*. On aurait pu, puisqu'il s'agissait d'une œuvre d'intérêt général, mobiliser l'équipe scolaire au grand complet, depuis nos braves fanfans aux virtuoses du gymnase. Il y aura lieu pour nos dirigeants de prévenir le retour d'une pareille exclusivité.

La mesure étant, cette fois, décidément débordante, la presse s'est emparée de la question. *Alain Patience*, dont les lecteurs de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* connaissent les propos empreints de générosité et de compassion, part le premier en croisade, et dans un article paru, il y a peu de temps, exprime en termes nets et mesurés le malaise, disons même la mauvaise humeur, de nombre de parents, en face de l'incessante cavalcade de nos petits quêteurs. Ecoutez plutôt ce qu'il dit : *Depuis quelque temps, on les utilise beaucoup — on les utilise trop — (nos enfants) — pour des quêtes ou des collectes, ou des ventes dont la multiplicité inquiète certains parents.*

Disons-le tout net, c'est un abus. Il est bon que l'on s'efforce de toucher le cœur des mioches, certes. Mais, en les envoyant sonner de porte en porte, les organisateurs tablent innocemment sur le fait que les enfants vont faire le tour de leurs familiers, puis de leurs voisins, puis de leurs connaissances, et que personne n'osera leur opposer un refus. Or, précisément, il y a des gens qui refusent et qui le font quelquefois avec brutalité, excédés qu'ils sont par trop d'appels à leur générosité. C'est mettre bien tôt, et inutilement, ces enfants en face du vrai caractère des « grands ».

Et puis, ils ont autre chose à faire, et l'on croit savoir que les instituteurs font d'autres griefs encore à cette habitude qui tend à se généraliser.

C'est bien exact ; et, maintenant que les principaux intéressés ont fait entendre leur voix, il s'agit de passer aux actes, c'est-à-dire à des mesures restrictives. J.-Ed. M.

GLANURE

Renonçant à posséder une âme personnelle, les gens se contentent d'être un atome de quelque âme collective ; ils suivent de préférence celui qui flatte leurs penchants, encourage leur paresse d'esprit, crie plus fort que les autres et sait le mieux bourrer les crânes. De là le déclin de la véritable idée démocratique qui exige un choix fondé sur raisonnement personnel, travail cérébral que la plupart des gens sont de nos jours incapables d'accomplir.

P. T. Lux: *(Un Suisse ne reconnaît plus son pays.)*

PARTIE PÉDAGOGIQUE

PRO JUVENTUTE

Leçon-type destinée à faire connaître l'œuvre à nos enfants.

Adolphe ISCHER, instituteur, Neuchâtel.

Introduction.

Cette leçon-type rendra service aux institutrices et aux instituteurs dont Pro Juventute a l'occasion, chaque année, d'apprécier le dévouement. Elle pouvait être conçue de deux façons : — ou se présenter sous forme d'un canevas précis, utilisable tel quel, mais par là-même strictement adapté à un âge donné et ne laissant aucune initiative au corps enseignant ; — ou n'être qu'une simple esquisse, donnant quelques renseignements et quelques conseils, valant plus par ce qu'elle suggère que par ce qu'elle contient et laissant au corps enseignant le soin d'une adaptation étroite aux besoins locaux et au caractère de la classe.

L'âge varié de nos écoliers, la mentalité différente des enfants de la campagne et de la ville, l'existence de classes mixtes et non mixtes et surtout le fait que la plupart des classes des petites agglomérations sont à plusieurs degrés et peuvent comprendre des enfants de 7 à 15 ans nous ont conduit à ne donner ici qu'une esquisse de leçon. On connaît assez le sens pédagogique dont font preuve les serviteurs de l'enseignement public, ainsi que leur dévouement aux œuvres d'utilité, pour être persuadé qu'une telle esquisse sera le fond d'une leçon vivante et profitable ; profitable non seulement à Pro Juventute, mais également à nos enfants ; car ce sera une leçon exaltant la charité et l'amour du prochain.

Quelques conseils.

Préparée pour des élèves de 10 à 11 ans, la leçon-type sera facilement adaptée à la compréhension d'enfants un peu plus jeunes. L'institutrice des degrés inférieur et moyen puisera dans des exemples concrets d'utilisation des fonds Pro Juventute le sujet de « bien belles histoires » qui frapperont la sensibilité si vive des jeunes enfants.

Nos collègues du degré supérieur compléteront personnellement ce qui pourra leur sembler élémentaire dans la leçon proposée. La succession des rapports annuels de la fondation et la brochure très complète « 25 années Pro Juventute » sont une mine de renseignements très riche.

Il paraît presque superflu d'insister sur le fait que c'est au cœur de l'enfant qu'on s'adressera dans une telle leçon. Même chez nous autres adultes, si quelquefois la raison s'insurge, si quelquefois l'égoïsme proteste au reçu d'une sollicitation froidement présentée,

nous sommes désarmés quand l'œuvre collectrice a su toucher à la bonne place, a su toucher notre cœur.

Témoignage d'un instituteur.

Qu'il soit permis à l'auteur de ces lignes d'évoquer quelques souvenirs personnels. S'il est devenu ami de Pro Juventute, ce n'est pas par simple sympathie mais parce que, en qualité d'instituteur dans une région déshéritée du Haut Jura neuchâtelois il a vu à l'œuvre Pro Juventute pendant une dizaine d'années. Ces souvenirs pourront servir d'exemples vécus *et illustrer la leçon qui suit !*

1. *Charly et Georges, deux garçonnets de 9 et 10 ans, les fils d'un pauvre berger habitent à ¾ d'heure de l'école, à 1200 m. d'altitude, une ferme perdue en hiver dans la neige. Par tous les temps, brassant la neige de leurs immenses souliers éculés donnés par de charitables mais pauvres voisins, ils s'en viennent à l'école. Mais Pro Juventute veille ! Et dès Noël, heureux et fiers, ils viendront à l'école convenablement chaussés et... à ski ! Des skis achetés d'occasion par le secrétaire régional Pro Juventute. Joie du père qui quelque temps après, ayant trouvé du travail, apporte fr. 5.— au correspondant local.*

2. *Les enfants de la métairie de S., encore plus éloignée, ne seront plus obligés de remonter en hiver pour le repas de midi. Grâce au faible effort que peut fournir la commune dont les ressources sont modestes et à l'aide de Pro Juventute des soupes scolaires sont organisées.*

3. *Dans la localité horlogère voisine, durement éprouvée par la crise, des enfants de chômeurs vont pouvoir, grâce à Pro Juventute, profiter de colonies de vacances.*

4. *Mes écoliers ont frêté ce matin quatre petits chars... En joyeux cortège nous allons à la gare prochaine prendre possession des 200 kg. de pommes que leurs petits camarades de Volketswil (Zch.) ont recueillies et qu'ils nous envoient grâce à Pro Juventute. Et pendant plusieurs semaines, dans notre hameau où ne croît pas un arbre fruitier, tous les enfants mangeront, chaque matin, leur pomme.*

Entrée en matière. **La leçon.**

Que vendez-vous en décembre de chaque année ?

Les timbres et les cartes Pro Juventute.

Aimez-vous vous charger de ce travail ?

Réponses diverses, en général affirmatives.

Quand, à la fin de cette leçon, vous saurez vraiment ce que représente ce travail, vous direz tous, je crois : « Je ferai tout ce que je peux pour Pro Juventute, car c'est une belle œuvre ! »

Et, tout d'abord, que veut dire le mot « Pro Juventute » ?

— ? —

Ce sont deux mots latins, deux mots de cette langue latine qui s'est transformée peu à peu à travers les siècles pour donner la langue française.

Pro Juventute = pour la jeunesse. Juventus est un mot latin qui veut dire : jeunesse. On retrouve en français un mot calqué sur le mot latin. Vous ne le trouveriez pas et nous allons le chercher dans le dictionnaire.

Ju... juv... juvénile qui veut dire :...

Le maître ajoutera jouvence et jouvenceau.

Que fait donc l'œuvre de Pro Juventute ?

Elle aide à la jeunesse.

Et que faites-vous en vendant les cartes et les timbres ?

Nous aidons à la jeunesse.

Vous voyez toute la beauté, toute la grandeur de cette œuvre. « LES JEUNES AIDENT LES JEUNES », en aidant les grandes personnes qui s'occupent de Pro Juventute.

Nécessité de l'œuvre.

Si vous avez besoin de bonnes chaussures pour l'hiver, qui vous les paie ?

Nos parents.

C'est naturellement les parents qui doivent élever leurs enfants et leur donner tout ce dont ils ont besoin. Nous allons, au tableau noir, établir la liste des dépenses que vos parents font pour vous.

(*Etablir cette liste verticalement, en espaçant assez : un élève bon dessinateur l'illustrera en regard des différentes lignes : on obtiendra la partie médiane de la figure que le maître complètera ensuite. Voir plus loin !*)

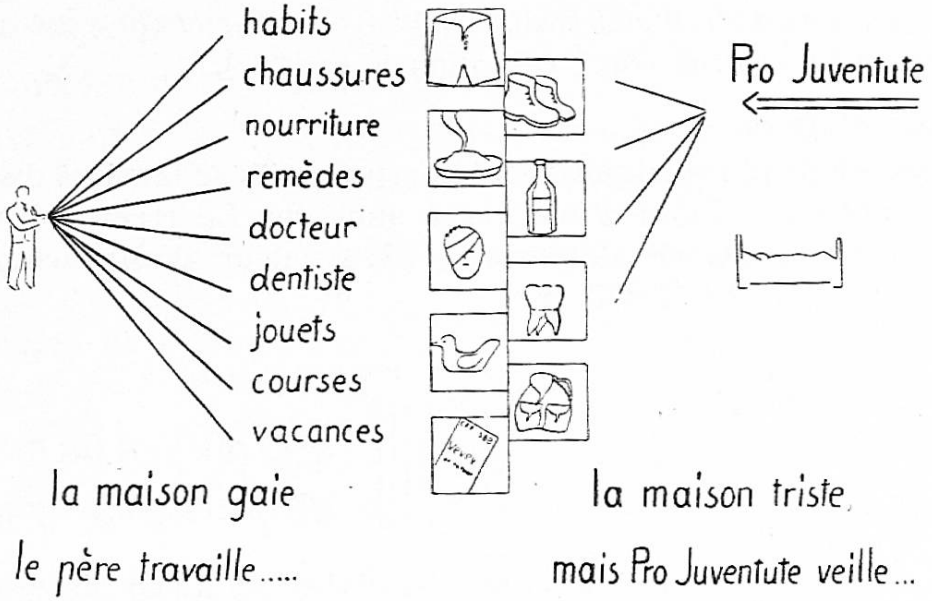

Et vous, les enfants, que devez-vous à vos parents ? Vous l'oubliez trop souvent et c'est pourtant simple ! Beaucoup d'affection, de la politesse, de l'obéissance, les petits services que notre maman vous demande.

Dans quel cas les parents ne peuvent-ils pas offrir à leurs enfants

tout ce qui se trouve dans la liste du tableau, tout ce dont ils ont besoin ?

Pauvreté, chômage, maladie, accident, deuil.

Qui alors soulage un peu les parents en leur venant en aide ?

Pro Juventute.

Vous avez raison ! Pro Juventute et d'autres œuvres encore... Nous allons à présent compléter le dessin du tableau.

(*En joignant le dessin à la parole*) :

Supposez que le père soit pauvre et malade. Pro Juventute intervient et grâce à cette œuvre l'enfant aura le nécessaire.

Objections des enfants.

Il arrive assez souvent qu'au cours d'un tel exposé certains enfants émettent des réflexions, reflet de celles que font leurs parents insuffisamment informés ou par principe (?) opposés aux collectes. Les principales de ces objections sont du type : « mon papa a dit qu'il y avait trop de collectes » ou « ma maman m'a dit qu'on ne savait pas où allait tout cet argent ». L'institutrice ou l'instituteur ne provoqueront pas ces objections, mais, au moment où elles surgiront, ils montreront beaucoup de tact afin de ne pas blesser l'enfant dans ses sentiments familiaux.

La première des réflexions citées se réfute, hélas, bien facilement. Quant à la seconde, quelques chiffres, tirés de la littérature Pro Juventute auront tôt fait de convaincre les enfants de la réalité de l'œuvre. Insister sur le fait de la décentralisation de l'organisme Pro Juventute : le bénéfice net fait par un district lors d'une vente annuelle est affectée par le secrétariat de district aux œuvres du district (la part afférente au secrétariat central étant évidemment déduite).

Quelques chiffres.

Nous allons par quelques dessins représenter le résultat du travail des enfants suisses lors d'une vente annuelle. La recette des cartes et timbres vendus en décembre 1937 (valeur d'affranchissement déduite) est de 1 072 000 fr.

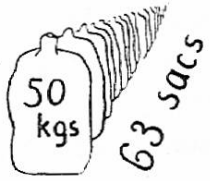

493 piles d'un m.
en pièces de 5frs.

Va au tableau, André, et convertis cette somme en pièces de 5 fr.

1 072 000 : 5 = 214 400 pièces.

Cherche maintenant le poids de cette somme en pièces de 5 fr.

214 000 × 15 gr. = 3 216 000 gr. soit 3216 kg.

C'est-à-dire le poids de 63 sacs de 50 kg. aussi lourds que des sacs de ciment.

André maintenant retournera à sa place et Gérard ira calculer la hauteur de la pile de pièces de 5 fr. que représenterait cette somme, si chaque pièce a environ 2,3 mm. d'épaisseur.

214 000 × 2,3 mm. = 493 120 mm. soit 493,12 m.

C'est-à-dire 493 piles de pièces de 5 fr. de 1 mètre de hauteur !

N'êtes-vous pas fiers de ce résultat ? Combien d'enfants qui ont une jeunesse triste, sans joie, ont bénéficié de l'aide de Pro Juventute ! Combien de parents qui se tourmentaient de ne pouvoir donner à leurs enfants ce qui était nécessaire ont été soulagés par Pro Juventute ! Ce qui est le plus émouvant, c'est que les enfants suisses sont les ouvriers qui aident à ce beau travail. Par une admirable chaîne de charité, l'argent récolté par les enfants s'en retourne aux enfants.

Voulez-vous être un chaînon de cette chaîne ?

Oui ! oui !

Encore quelques précisions.

Il y a environ 25 ans que des hommes de cœur ont créé l'œuvre Pro Juventute. Depuis elle n'a fait que se développer, grâce à la générosité du peuple suisse.

La vente des cartes et des timbres n'est pas la seule ressource de Pro Juventute.

Le bénéfice de l'œuvre est consacré une année aux bébés, l'année suivante aux enfants en âge de scolarité et l'année d'après aux jeunes gens et aux jeunes filles. La vente de cette année (déc. 1938) sera consacrée aux enfants de 6 à 15 ans.

ORGANISATION DE LA VENTE.

(Cette partie de la leçon peut être donnée sous une forme interrogative ; les enfants feront appel à leurs souvenirs de l'année précédente.)

Quand commence la vente des cartes et des timbres ?

Le 1er décembre.

Combien de temps dure-t-elle ?

Tout le mois de décembre.

Que vendent les écoliers ?

Des cartes postales, des cartes de vœux et des timbres.

Jusqu'à quand les timbres d'une vente de décembre sont-ils valables ?

Jusqu'au 31 mai de l'année suivante.

Que peut-on affranchir avec les timbres Pro Juventute ?

Tous les envois pour la Suisse et pour l'étranger.

Pourquoi vendez-vous 10 cts. les timbres marqués 5 cts., 15 cts. les timbres marqués 10 cts., etc. ?

La différence sera le bénéfice de l'œuvre.

Vous avez raison : le bénéfice brut de l'œuvre. La valeur d'affranchissement du timbre revient à la poste. Seule la surtaxe appartient à Pro Juventute. Remarquez que cette surtaxe est de 5 cts. pour les timbres de 5, de 10 et de 20 cts. C'est seulement pour les timbres de 30 cts. qu'elle est de 10 cts.

Sur quel timbre Pro Juventute fera-t-il le plus de bénéfice ?

Sur celui de 5 cts.

Et le moins de bénéfice, etc.

Résolvez maintenant de tête le petit problème que je vais vous poser : Henri a vendu 10 timbres de 10 cts., 10 timbres de 20cts et 2 timbres de 30 cts. Quel sera le prix de vente ? Quelle sera la part de la poste et quelle sera la part de Pro Juventute ?

Prix de vente : 4 fr. 80, Poste 3 fr. 60, Pro Juventute 1 fr. 20.

(Ces exercices peuvent être multipliés ; ils constituent en même temps une initiation à la vente et un excellent exercice de calcul oral.)

Conclusion.

Mes chers enfants, des hommes de bonne volonté et qui se dépensent sans compter pour Pro Juventute sont chargés, année après année, d'employer dans toutes les villes et dans tous les villages de Suisse, le produit de la collecte régionale. Vous ne pouvez vous imaginer toutes les misères que cet argent soulage. Et tout cela se fait discrètement, en cachette, comme doivent se faire les belles actions. Seuls ceux qui sont dans le malheur sont aidés. Et c'est vous qui les aidez. N'est-ce pas que c'est beau !

Vous avez déjà entendu parler des bisses du Valais ! Regardez le croquis que j'en ai fait au tableau. (En montrant) : De toutes parts

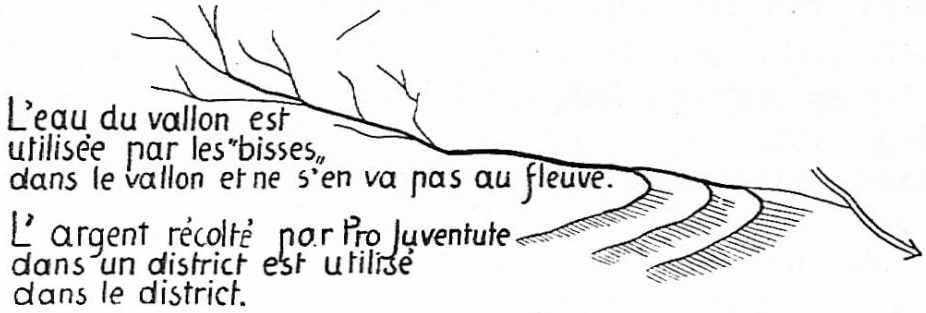

des filets d'eau sortent des glaciers, descendent des rochers et se réunissent en une abondante rivière... Mais, pendant les mois d'été l'eau de cette rivière ne va se jeter qu'en partie dans le Rhône. Car dans la région aride et trop sèche du bas de la vallée, plusieurs bisses reprennent cette eau et la répartissent dans les champs assoiffés.

Comprenez-vous la comparaison ? Les sous que vous apporterez en décembre, ce seront les ruisseaux qui viendront grossir la rivière qui est la caisse de Pro Juventute. Les petits ruisseaux font les grandes rivières ! Mais cet argent ne s'en ira pas vers des cieux

lointains ; il sera réparti dans le district, dans la vallée que vous habitez. Comme les bisses qui reprennent l'eau de la rivière et l'utilisent sur place au lieu de la laisser fuir...

Dans quelques jours des milliers et des milliers de petits Suisses parlant le français, l'allemand, l'italien ou le romanche s'en iront de porte en porte vendre les cartes et les timbres. S'ils travaillent bien, les malheureux seront soulagés l'an prochain.

COURS DE CHANT 1938 A MORGES

(Suite)

M. *A. Paychère*, professeur au Conservatoire de Genève, analysa les causes du déclin des études musicales ; les sports, la crise, la radio ont leur part de responsabilité, mais le mal est plus profond : notre monde actuel a peur de l'effort, qui est pourtant le seul générateur des jouissances élevées que peut procurer l'art. La radio, en galvaudant les chefs-d'œuvre, en dispensant à robinet ouvert les ondes les plus bruyantes, en habituant les gens à entendre sans écouter, a une action particulièrement néfaste.

L'école populaire réagit avec bonheur contre ce règne de la facilité, mais elle n'est pas toujours soutenue par les pouvoirs publics qui, d'autre part, devraient faire de la radio un instrument d'éducation et non de perversion du goût.

Le moment le plus émouvant du cours fut l'ovation faite à M. *Jaques-Dalcroze*, lui-même très ému, lorsque l'assistance entonna spontanément le « Pays romand » et rendit un hommage enthousiaste à notre compositeur national.

Avec bonhomie, M. Jaques exposa les principes de sa méthode de gymnastique rythmique, montra qu'elle aboutit à une véritable libération spirituelle, qui permet d'exprimer par des attitudes corporelles ou des improvisations musicales les sentiments profonds qui s'agitent en nous. Il commenta avec infiniment d'esprit les exercices présentés par trois de ses élèves qui évoluèrent gracieusement sur la scène et prouvèrent à quelle maîtrise on peut atteindre par une préparation méthodique.

Enfin M. *Baeriswyl*, instituteur, maître de rythmique à Genève, définit les conditions dans lesquelles la rythmique doit être enseignée à l'école primaire, si l'on veut que les résultats soient probants : maître spécialisé, car on ne peut demander à chaque instituteur une préparation complète dans toutes les disciplines, délimitation très stricte du domaine de la rythmique vis-à-vis de l'enseignement de la musique et de la gymnastique. La rythmique ne s'oppose ni à l'une ni à l'autre de ces deux branches, bien au contraire, elle peut les compléter fort heureusement.

M. Baeriswyl donna des détails inédits et fort intéressants sur

l'expérience qui se poursuit à Genève depuis de nombreuses années déjà, puis, pour compléter son exposé, il passa à la pratique et, avec des élèves non préparés, il montra les résultats que l'on peut atteindre avec une de nos classes primaires.

Chacune des deux journées fut ouverte par deux chœurs exécutés par les élèves des classes supérieures de l'école primaire et par un groupe d'élèves du Collège de Morges, sous la direction impeccable de notre collègue, M. *Charlet*, de Morges.

Signalons, pour terminer, la soirée officielle du mercredi, au cours de laquelle de nombreux orateurs se firent entendre : MM. Lagnaz, président de la section de Morges organisatrice du cours, Duchemin, major de table disert, Willemin, président S.P.R., Margot, inspecteur, représentant le Département de l'Instruction publique vaudois, André, syndic de Morges, E. Lavanchy, président de la S.P.V., et Troyon, directeur du Conservatoire de Lausanne. « La Chanson Romande », dirigée par M. H. Haug, égrena, pour la joie de tous, ses plus belles mélodies, et la danse se prolongea fort tard, ce qui n'empêcha d'ailleurs nullement danseurs et danseuses d'être tous présents à la première heure, le jeudi matin. G. W.

INFORMATIONS

ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS

Extraits du rapport présidentiel.

Le Comité de l'Association a siégé dix fois dans les locaux prêtés avec beaucoup d'obligeance par le Département de l'Instruction publique.

Le projet de manuel d'hygiène et d'antialcoolisme a été remis à M. Atzenwiler qui a chargé Mme Grange de rédiger le texte définitif.

L'antialcoolisme moderne s'oriente de plus en plus vers une action positive, en faisant de la propagande pour le fruit de table et les jus de fruits pasteurisés.

La causerie de M. Dufour, arboriculteur, a été très appréciée à l'occasion de l'assemblée générale annuelle : « Comment obtenir de bons fruits ? » et illustrée par une excursion dans les vergers genevois. L'autocar a permis la visite des cultures fruitières de Saconnex, d'Arve, Plan-les-Ouates, Sézegnin, Avully, Satigny et de l'école de Châtelaine.

L'assemblée générale annuelle des délégués suisses a eu lieu au Herzberg dans le canton d'Argovie, les 8 et 9 mai.

Les délégués purent admirer la magnifique construction toute neuve qui s'élève sur une colline à une heure d'Aarau et qui abrite de jeunes chômeurs travaillant et étudiant sous la direction de l'éminent pédagogue Wartenweiler.

Les deux délégués genevois : Mlle L. Wälchli et M. H. Coeytaux ont défendu les propositions votées par le Comité de l'Association :

1. Subvention fédérale aux maîtres abstinents pour remplacer l'argent qui n'a pas été versé à cause de la mauvaise administration de la Régie des alcools (il s'agit de l'ancienne direction).

2. Interdiction de vendre en Suisse des imitations de l'absinthe.

La fête du « Livre d'or » a eu lieu à la salle centrale le jeudi 4 mars avec un joli programme de films sonores.

Il y a eu 715 inscriptions d'élèves (abstention de boissons alcooliques) appartenant à 61 classes de 23 écoles différentes.

Plusieurs articles ont été envoyés aux journaux dont la traduction d'un joli conte antialcoolique, « le petit diable dans la bouteille ».

De ravissants protège-cahiers « lait » et « miel » avec ,des dessins que l'on peut colorier, ont été distribués dans les écoles.

Le Comité souhaite que tous les jeunes candidats à l'enseignement demandent à faire partie de l'Association ; la collaboration des jeunes est une nécessité.

H. COEYTAUX.

L'ÉCOLE ET LA NATURE

COMMENT LES ANIMAUX DE NOS PAYS PASSENT LA MAUVAISE SAISON

Au moment où nous nous apprêtons à traverser l'hiver aussi confortablement que possible, il est intéressant de voir comment les animaux affrontent la saison des frimas, quelles sont les méthodes qu'ils emploient pour que le froid et le manque de nourriture n'empêchent pas les espèces de subsister jusqu'à la saison nouvelle. Dans ce domaine, la Nature met en œuvre des moyens variés et parfois bien curieux.

Les **Mammifères**, animaux à sang chaud et température constante chez l'espèce (elle varie de 24,8° chez l'ornithorhynque à 39° chez les carnassiers), à pelage plus fourni en hiver et dans les contrées froides ou humides, à couche de graisse plus ou moins épaisse interposée entre les muscles et la peau, sont relativement bien protégés. Les carnassiers (renards, fouines, etc.), certains rongeurs (rats, souris, lièvres, campagnols des neiges, etc.), la taupe, insectivore à vie souterraine, qui trouve tout l'hiver des vers ou des larves, continuent à mener une vie active, leur subsistance étant assurée. Ils trouvent dans des terriers, dans les amas de foin, les granges ou les maisons, un abri contre les rigueurs de l'hiver. Mais un certain nombre de mammifères présentent une curieuse particularité : dès l'approche des froids, ils tombent dans un engourdissement plus ou moins profond, qui peut aller du sommeil pro-

longé, entrecoupé de fréquents réveils, à la léthargie complète pendant des mois. C'est le *sommeil hibernal*. De ce nombre sont les chauves-souris et le hérisson, qui, vivant d'insectes aériens ou terrestres, ne trouvent plus de nourriture ; parmi les rongeurs, les loirs, la marmotte, dans une certaine mesure l'écureuil ; enfin, dans un autre groupe, le blaireau. Pendant un temps qui varie de deux ou trois mois à sept mois (loirs ou Siebenschläfer), l'animal dort, pelotonné sur lui-même, enfoui dans l'herbe amassée au creux d'un arbre ou dans le terrier. Sa température s'abaisse sensiblement, parfois même aux environs de 0° (spermophile, rongeur habitant la Hongrie et la Pologne), les mouvements du cœur et la respiration se ralentissent, il ne prend plus de nourriture et vit sur ses propres réserves. Cependant, chez l'écureuil et le blaireau, en particulier, il suffit d'une journée d'hiver ensoleillée, plus douce, pour provoquer un réveil : l'animal prend alors un peu de la nourriture qu'il a amassée dans son gîte et se rendort profondément. Chez les vrais hibernants (marmottes, loirs), les réveils sont beaucoup plus espacés et l'engourdissement tel qu'on peut, par exemple, prendre le charmant petit muscardin dans la main, le tourner et le retourner sans qu'il donne signe de vie. Quand revient la bonne saison, l'animal sort de sa torpeur, plus ou moins amaigri, et reprend sa vie active.

Les **Oiseaux** ne connaissent pas le sommeil hibernal. Mais beaucoup tournent la difficulté d'élégante façon : poussés par le manque de nourriture plus que par les rigueurs de la saison, ils partent en vacances ! Ils émigrent vers des régions plus clémentes. Et, tandis que nombre de nos amis ailés nous quittent, en automne, pour l'Egypte, l'Arabie, le Sénégal ou même le Natal, d'autres, venant du Nord, arrivent chez nous et sont l'ornement de nos rivages. Chez l'oiseau, la protection contre le froid est réalisée plus efficacement encore que chez les mammifères : outre le plumage d'hiver, plus fourni en chaud duvet que celui d'été, la graisse sous-cutanée joue un rôle important, ainsi, probablement, que les sacs aériens qui constituent, à la périphérie, une couche isolante évitant la déperdition de chaleur. La température du corps des oiseaux est, comme on le sait, très élevée : elle oscille entre 39,5° chez les Coureurs et 42° et même 44,5° chez les Rapaces et les Echassiers. Cela permet de comprendre que certains de nos oiseaux, le *bec-croisé* et le *casse-noix*, par exemple, qui trouvent dans les forêts (pins, hêtres, etc.) une alimentation suffisante, nichent en plein hiver, parmi les branches couvertes de neige. C'est ainsi, également, qu'un minuscule colibri de l'Amérique du Sud peut subsister toute l'année dans des montagnes, à 4 ou 5000 mètres d'altitude.

Si nous passons maintenant aux vertébrés à température variable, aux **Poissons**, la question se simplifie. Vivant dans un milieu où

les variations de la chaleur atmosphérique se font peu sentir, où le degré thermométrique est à peu près constant à partir d'une cinquantaine de mètres de profondeur, où la nourriture ne manque jamais complètement, ces animaux n'ont guère à redouter l'hiver. Cependant, si tel est le cas dans la mer et les lacs profonds, la situation des poissons est plus précaire dans les étangs et les lacs de montagne qui sont couverts de glace pendant une partie de l'année. On peut observer alors, non pas un véritable sommeil hibernal, mais un engourdissement avec ralentissement considérable des battements du cœur, dont le nombre peut tomber de 28 ou 30 à 1 ou 2 par minute. Les poissons se rassemblent parfois en troupes et se blottissent dans la vase (carpes, tanches) ; les esturgeons de la Volga s'immobilisent sur le fond, le museau enfoncé dans le limon ; d'autres s'abritent entre les racines, les touffes de plantes, et cessent de se nourrir. Toutefois un grand nombre de poissons d'eau douce continuent, pendant la saison froide, à mener une vie active.

Les **Reptiles**, eux, sont, par excellence, les « frileux » du règne animal. Dès les premiers froids (parfois déjà dès la fin d'août), ils recherchent un abri : creux d'arbre, galerie abandonnée, fumier, anfractuosité de muraille ou de rocher, et tombent en léthargie. Les lézards hivernent solitaires, mais les serpents se réunissent souvent en sociétés nombreuses (jusqu'à trente individus) ; il en est de même pour les orvets. Chose curieuse, les serpents, en se groupant ainsi en certains points où la terre était plus tiède qu'ailleurs, ont signalé parfois à l'homme la présence de sources thermales, d'où le nom allemand de « Schlangenbad » donné à ces stations. Mais le sommeil d'hiver des reptiles, dont la durée varie avec les années, les contrées et l'altitude, n'est pas aussi profond que celui des loirs ! Dès que survient une tiède journée, dès que le soleil brille, ils sortent de leur léthargie et se mettent en chasse, pour regagner ensuite leur abri et... retourner au pays des rêves ! Le premier printemps les fera sortir de leurs retraites.

Enfin, les **Batraciens** sont, de tous les vertébrés, ceux qui semblent le mieux appliquer, pendant l'hiver, la maxime : « Qui dort, dîne ». En effet, presque tous, dès l'arrivée des froids, disparaissent et « se retirent dans des trous profonds ou dans la vase au fond de l'eau, où ils hivernent souvent en nombreuse compagnie, dans un état d'engourdissement qu'on ne saurait pourtant qualifier de léthargie complète, car ils remuent aussitôt qu'on les touche » (Boulenger). Si, par suite d'une forte gelée, l'eau d'une mare au fond de laquelle sont enfouies des grenouilles rousses vient à geler presque complètement, on voit ces grenouilles nager en tous sens sous la glace, incommodées par le manque d'oxygène. Toutefois, il est prouvé qu'on a trouvé des grenouilles ou des crapauds, comme

aussi des tritons ou des salamandres gelés, au point de se briser comme du bois sec, ou même emprisonnés dans un bloc de glace, et qu'on a pu les ramener à la vie sous l'influence d'une élévation graduelle de la température.

Nous examinerons, dans une prochaine étude, la façon dont les Invertébrés appartenant aux divers groupes : crustacés, mollusques, insectes, etc., se comportent pendant la saison froide.

J. SIMONET.

LES LIVRES

Pour Noël. — La fête de Noël approche. Le moment est venu de mettre à l'étude des chants de circonstance. Rappelons le joli recueil de M. Paul Fluckiger, *Cloches de Noël*, qui peut rendre d'excellents services dans nos classes.

Cloches de Noël est composé de huit chœurs à trois voix dont la richesse mélodique est incontestable. Sous une présentation luxueuse, le recueil *Cloches de Noël* sera le bienvenu auprès des membres du corps enseignant auxquels nous nous faisons un plaisir de le recommander chaleureusement. Y.

N. B. *Cloches de Noël* est en vente au prix de Fr. 1.50 chez l'auteur, Paul Fluckiger, instituteur, Porrentruy (J. B.).

Quelques noms de lieux de la commune de Corcelles près Payerne, par Pierre Chessex. — Imprimerie A. Beaufils, Payerne.

« Tout nom de lieu a possédé à l'origine un sens précis, très clair à l'époque où il fut créé. Mais, au cours des siècles, on a oublié ce sens primitif. » C'est à rechercher la signification de ces noms de lieux pour un coin de terre romande que s'est attaché M. Chessex. Ce faisant, il nous découvre mille faits intéressants sur les choses de chez nous. Ce petit livre n'est pas qu'un aride exposé de toponymie, mais de la belle histoire vivante. Désirez-vous savoir ce que signifient les noms de nos villages et hameaux romands ? Alors, lisez cet ouvrage. Alb. R.

Almanach de la Croix-Rouge pour l'an 1939. — En dehors de toutes questions de partis, ne s'occupant ni de politique ni de religion, l'Almanach de la Croix-Rouge est l'ami fidèle, le compagnon que chacun aime à revoir, le livre que jeunes et vieux aiment à feuilleter le soir au coin du feu.

Richement illustré, il contient aussi une ravissante reproduction en couleurs.

On regrettera peut-être de ne pas y rencontrer de bons mots ou des plaisanteries, l'Almanach de la Croix-Rouge est précisément d'un caractère réfléchi.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE

L'ÉCOLE LEMANIA
PRÉVOIT tous les cas
LAUSANNE
PRÉPARE à tous les examens

KOCHER
Rue du Pont 7
Lausanne

moelleux et chauds,
de coupe élégante et parfaite,
tels sont nos
pardessus

Venez donc vous faire présenter notre riche collection.

ALLEMAND ou italien garanti en 2 mois. Cours de toute durée, à toute époque et pour tous. Prépar. Examens emplois fédéraux (3 mois). Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois. Références. **ÉCOLE TAMÉ, Baden 57** ou **Neuchâtel 57.**

RIEDERALP, Aletschwald
A vendre joli chalet neuf. Très intéressant pour home d'enfants. Renseignements complément. s'adresser à **Martin Maurice, Viège.**

POMPE ROTATIVE A HUILE
actionnée à la main.

Le maniement extrêmement facile et la réussite certaine et rapide de toutes les expériences avec disque de la pompe à air sont les caractéristiques de notre nouvelle pompe. Les vides atteints sont bien supérieurs à ceux que l'on obtient par les pompes à pistons. Hémisphère de Magdebourg vidé en une demi-minute. Demandez prospectus.

CARL KIRCHNER, BERNE, la Maison des appareils de qualité.

Empaillage de tous les animaux pour écoles
Fabrication de
Chamoisage de peaux
Fourrures

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15

Bibliothèque Nationale
Suisse,
BERNE.

J. A.

Pastilles Formitrol

PRÉVENTIFS DES MALADIES INFECTIEUSES

Un de vos collègues nous écrit :

« Dans notre colonie de vacances d'automne à W. vos pastilles Formitrol se sont révélées extrêmement efficaces. Durant les trois semaines de notre séjour, alors que nous étions à une altitude de 1300 mètres, nous eûmes à peine une journée claire et ensoleillée. De la pluie et des bourrasques de neige, du fœhn, alternant brusquement avec l'humidité et le brouillard, voilà le temps dont nous fûmes gratifiés pendant nos vacances. Et malgré cela, pas d'enfant malade, pas d'inflammation de gorge. L'excellent état de santé de notre petite troupe est dû en premier lieu aux pastilles de Formitrol. Chaque membre de la colonie en recevait une, le soir. Comme préventif, il n'existe rien de meilleur que vos pastilles Formitrol, qui sont en outre agréables à prendre. »

FORMITROL

BARRE LA ROUTE AUX MICROBES

Aux instituteurs qui ne connaissent pas encore le Formitrol, nous enverrons volontiers littérature et échantillons

Dr A. WANDER S. A., BERNE

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhardt.

LAUSANNE, 3 décembre 1938 LXXIVe ANNÉE — N° 43

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Pastilles Formitrol

PRÉVENTIFS DES MALADIES INFECTIEUSES

Un de vos collègues nous écrit :

« Dans notre colonie de vacances d'automne à W., vos pastilles Formitrol se sont révélées extrêmement efficaces. Durant les trois semaines de notre séjour, alors que nous étions à une altitude de 1300 mètres, nous eûmes à peine une journée claire et ensoleillée. De la pluie et des bourrasques de neige, du fœhn, alternant brusquement avec l'humidité et le brouillard, voilà le temps dont nous fûmes gratifiés pendant nos vacances. Et malgré cela, pas d'enfant malade, pas d'inflammation de gorge. L'excellent état de santé de notre petite troupe est dû en premier lieu aux pastilles Formitrol. Chaque membre de la colonie en recevait une, le soir. Comme préventif, il n'existe rien de meilleur que vos pastilles Formitrol, qui sont en outre agréables à prendre. »

FORMITROL

BARRE LA ROUTE AUX MICROBES

Aux instituteurs qui ne connaissent pas encore le Formitrol, nous enverrons volontiers littérature et échantillons

Dr A. WANDER S. A., BERNE